

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

**Budget annexe
assainissement affermage –
affectation des résultats
2024 par décision
modificative**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux finances, propose d'affecter les résultats cumulés des budgets annexes assainissement affermage 2023 et assainissement régie arrêtés au 30/06/2024 de la manière suivante :

ASSAINISSEMENT AFFERMAGE						
Resultats des comptes administratifs affectation des résultats cumulés après DM N°1						
BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE						
Résultats du compte administratif	AFFERMAGE 2023		REPRISE DES RESULTATS REGIE AU 30/06/2024		CUMULE	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 047 476,69	2 854 746,63	297 558,36	209 590,08	1 345 035,05	3 064 336,71
Recettes de l'exercice	1 306 495,87	2 054 834,06	382 411,35	328 672,80	1 688 907,22	2 383 506,86
Résultat de l'exercice	259 019,18	799 912,57	84 852,99	119 082,72	343 872,17	690 829,85
Résultat antérieur reporté	2 032 919,21	353 976,06	484 585,07	117 306,46	2 517 504,28	471 282,52
Résultat cumulé	2 291 938,39	445 936,51	569 438,06	236 389,18	2 861 376,45	209 547,33
Restes à réaliser - dépenses						1 357 910,00
Restes à réaliser - recettes						1 672 352,00
Résultat des restes à réaliser						314 442,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement						0,00
Affectation du résultat de fonctionnement				AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2024	AFFECTATION DES RESULTATS DM N°1	AFFECTATION DES RESULTATS BP + DM N°1
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement				131 494,51	0,00	
Rappel du résultat de fonctionnement				2 291 938,39	569 438,06	
Affectation à la section d'investissement (article 1068)				131 494,51	131 494,51	
Report à la section de fonctionnement (002)				2 160 443,88	700 932,57	2 861 376,45
Report à la section d'investissement (001)				- 445 936,51	236 389,18	- 209 547,33

- Vu la délibération n° 2024-04-04-095, du conseil communautaire en date du 04 avril 2024 portant sur l'affectation des résultats 2023 du budget annexe assainissement affermage
- Après avoir voté, ce jour, le compte administratif du budget annexe assainissement régie arrêté au 30 juin 2024 dressé par Monsieur le Président,

Le Conseil après avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats cumulés des budgets annexes Assainissement proposée ci-dessus au budget assainissement Affermage

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits 21 NOV. 2024
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme 21 NOV. 2024

Acte reçu en préfecture le 21 NOV. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 21 NOV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

